

Date: 29.03.2018

***LA LIBERTÉ***

## RECETTES ET DÉPENSES DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

### L'évolution des principales dépenses et recettes de l'Etat

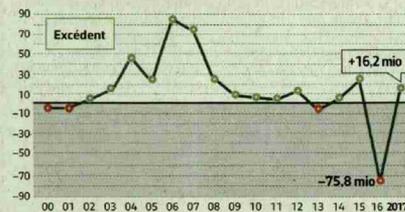


Fiscalité cantonale	2016	2017
EN MILIARD DE FRANCS	COMPTES	COMPTES BUDGET
Impôts directs sur les personnes physiques	879,1	911,3 918,0
Dont Impôts sur le revenu	747,1	787,4 791,0
Impôts directs sur les personnes morales	159,0	175,3 172,0
Dont Impôts sur le bénéfice	134,4	146,7 146,0
Impôts fonciers et sur les gains en capital	84,0	69,1 56,0
Droits de mutation	47,6	46,8 42,4
Impôts sur les successions et donations	4,5	4,2 4,1
Impôts sur les maisons de jeu	3,1	3,0 3,5
Impôts sur les véhicules à moteur, les bateaux et les chiens	109,2	111,1 111,1
<b>TOTAL</b>	<b>1286,5</b>	<b>1320,8 1307,1</b>

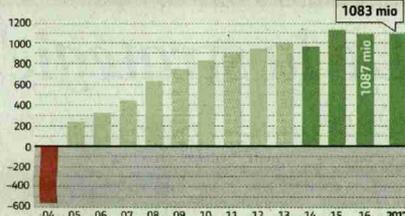


## COMPTES 2017 DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

### Compte de résultat (en millions)



### Fortune nette (en millions)



# Des provisions pour affronter l'avenir

« PATRICK PUGIN

**Finances** » Millésime comptable 2017 positif pour l'Etat de Fribourg, qui a dégagé un bénéfice de 56,6 millions de francs... avant opérations de clôture. Ainsi, après attributions à différentes réserves, l'excédent de revenus a été ramené à 16,2 millions. «Un résultat réjouissant, obtenu grâce à la nette progression des revenus extérieurs, de l'impôt anticipé et de la part au bénéfice de la Banque nationale en particulier», a indiqué le directeur des Finances, Georges Godel. Avant d'entrer dans le détail du Grand Livre.

**Charges** Le fonctionnement de l'Etat a coûté 3,53 milliards de francs. Soit 75 millions de plus que prévu au budget (+2,2%). En croissance toutes deux, les subventions (1,65 mia)

et la masse salariale (1,26 mia) sont les postes les plus lourds: elles représentent respectivement 41,2% et 35,8% des charges de fonctionnement.

Les différentes directions ont «parfaitement maîtrisé leur budget», salue Georges Godel. Seule celle de l'Aménagement, de l'environnement et des constructions a «largement» dépassé le sien (+7,9%): «Cela est notamment dû à la charge accrue du service hivernal», a précisé l'argenter.

Relevons encore que lorsqu'il dépense 100 francs, l'Etat le partage entre la formation (38 fr. 20), la santé (19 fr. 60), la prévoyance sociale (19 fr. 50), l'ordre et la sécurité publics (8 fr. 70), l'administration générale (7 fr. 20) et le trafic (4 fr. 70), le solde de 2 fr. 10 étant attribué à diverses autres fonctions.

**Revenus** L'Etat a encaissé près de 3,55 milliards de francs l'an dernier. C'est 90,7 millions de mieux qu'attendu (+2,6%). Cette bonne surprise, comme Georges Godel l'a souligné, est due à des revenus inattendus. La progression du produit de l'impôt anticipé (+15,4 mio) est par exemple totalement imprévue... mais peut-être pas durable: «Il semble que les entreprises ne soient pas pressées de faire valoir leur droit au remboursement. Mais il pourrait y avoir des corrections dans les années à venir, met en garde la Confédération», a rapporté le directeur des Finances.

Autre revenu imprévisible – et d'ailleurs pas budgété: les 42,5 millions de la part cantonale au résultat exceptionnel de la BNS (bénéfice de 54 milliards).

Le bénéfice de l'exercice a

permis à l'Etat d'attribuer 40,4 millions de francs aux réserves. Dont 23 mio à la provision pour les risques liés à la future réforme de l'imposition des entreprises et 10 mio au fonds d'infrastructures.

**Fiscalité** Les impôts ont rapporté 1,32 milliard de francs. Soit 20,6 millions de plus qu'en 2016 (et 13,7 mio de plus que budgété). Les impôts sur les personnes physiques ont drainé 911,3 millions dans la caisse de l'Etat: c'est 32,2 mio de mieux qu'en 2016, mais 6,7 de moins que prévu au budget. «Nous nous sommes montrés un peu trop optimistes», constate Georges Godel.

## «C'est la preuve que l'économie ne fonctionne pas si mal»

Georges Godel

Les personnes morales, elles, se sont acquittées de 175,3 millions – 16,3 mio de plus qu'en 2016: «C'est la preuve que l'économie ne fonctionne pas si

mal», selon le directeur des Finances. Les impôts sur le bénéfice représentent plus de 80% de ce montant.

Dans leur ensemble, les impôts conjoncturels ont rapporté 271,8 millions, soit 20,6% du total des revenus fiscaux.

**Investissements** Le total des dépenses – sans considérer l'entretien des routes et des bâtiments (39,2 mio) – s'est élevé à 139,1 millions de francs. Soit le même montant qu'en 2016, mais 57,8 millions de moins que budgété. Principale raison de cette différence: le report de certaines dépenses et le renoncement à l'acquisition du bâtiment de l'entreprise Schumacher, à Schmitten, où l'Etat envisageait d'installer le Centre de stockage interinstitutionnel cantonal.

**Personnel** Les effectifs ont crû en 2017 de... 178 équivalents plein-temps (EPT). Un chiffre impressionnant qui ne traduit pas le nombre d'engagements réels: en 2017, une opération de pérennisation de contrats à durée déterminée a conduit à la création de 119 postes fixes sans charges supplémentaires. Ainsi, ce sont 59 EPT qui ont été créés en 2017, dans l'enseigne-

ment principalement (36,4).

La masse salariale a augmenté de 52,7 millions. «Une évolution plus importante que les années passées», a relevé Laurent Yerly, trésorier d'Etat. Différents facteurs expliquent cette hausse: la progression des effectifs, la fin de l'application de deux mesures d'économies (prélèvement d'une contribution de solidarité et retardement de l'octroi des paliers), les revalorisations salariales et la hausse du taux de contribution de l'Etat à la Caisse de prévoyance.

**Perspectives** Entre la réforme de la fiscalité des entreprises, la baisse inexorable du produit de la péréquation financière et l'assainissement de la Caisse de pension du personnel, les défis financiers ne manquent pas. Heureusement, se félicite Georges Godel, les provisions constituées ces dernières années permettront à l'Etat de les relever «sans mettre en péril son fonctionnement».

Le canton dispose d'une fortune de 1,083 milliard de francs, dont environ 60% sont affectés. Une bonne partie du solde sera sans doute réservée à la recapitalisation de la caisse de pension. »

# Pour le passage à 40 heures de travail par semaine

**Les collaborateurs de l'Etat doivent profiter des bénéfices engrangés par leur employeur, estiment les syndicats.**

«Après les mesures d'économies douloureuses des années 2014 à 2016, un retour d'ascenseur s'impose», estime le Syndicat des services publics (SSP). Dans son communiqué, l'organisation demande au canton de financer deux réformes en faveur du personnel: la diminution de la durée hebdomadaire du

travail de 42 à 40 heures et l'introduction d'un congé-allaitement d'un mois ou d'un congé parental de six mois. Deux mesures qui permettraient d'atténuer «la difficulté croissante de concilier vie familiale et vie professionnelle», selon le SSP.

La Fédération des associations du personnel du service public du canton de Fribourg (FEDE) demande elle aussi au canton de récompenser les efforts de ses collaborateurs. Il doit notamment garantir au per-

sonnel de l'HFR les mêmes conditions qu'aux autres employés de l'Etat en les maintenant dans la LPers. «Il en a les moyens financiers», considère la FEDE dans un communiqué. «Il est également en mesure d'assurer sa part pour le financement de la Caisse de prévoyance», écrit-elle.

Le Parti démocrate-chrétien de l'argentin Georges Godel, lui, salue «la bonne gestion de l'Etat». Mais souligne que la progression des revenus est le fait de rentrées inattendues «qui ne se renouvellent pas chaque année». La réforme de l'imposition des entreprises (PF17) va par ailleurs faire

baisser «notablement» les impôts sur les gains en capital et les droits de mutations, met-il en garde. Prudence donc.

Le PDC salue encore la consolidation des provisions, notamment celle qui permettra de répondre au PF 17. «La création d'un fonds pour l'HFR sera aussi nécessaire», estime encore la formation. Qui demande «avec beaucoup d'insistance» au gouvernement «de faire preuve de plus de détermination en matière d'investissements dans les infrastructures publiques et la mobilité». » PP